

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU MERCREDI 21 MARS 2018

Etaient présents : M. Emile CANU, Maire, M. Francis ALABERT, M. Gérard CHARASSIER, Mme Yvette DUBOC, M. Alain CANAC, Mme Virginie BLANDIN, Mme Françoise DENIAU, Jean-François LE PERF, Mme Marie-Claude HERANVAL, Adjoint au Maire. M. Roger RENAULT, M. Roger LESUEUR, Mme Catherine DEROUARD, M. Joël LESOIF (question 1 à 5, puis pouvoir à M. Canac pour questions 10 à 23) M. Thierry DEGRAVE, Mme Marie-Christine COMMARE, Mme Elisabeth MAZARS, Mme Isabelle FILIN, Mme Annick HOLLEVILLE, M. Olivier FE, M. Jean-Michel RAS, M. Philippe DECULTOT, M. Ludovic NEEL, Mme Patricia ARNAULT, M. Charles D'ANJOU, M. Laurent BENARD, M. Patrick ROBERT, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. Alain BREYSACHER (pouvoir à M. Alabert), M. Serge BROCHET (pouvoir à Mme Commare), Mme Stéphanie LECERF (pouvoir à Mme Arnault), Mme Emeline VIVES (pouvoir à M. D'Anjou)

Absents: Mme Marie-José DELAFOSSE, Mme Sylvie CHEMINEL, M. Anthony GOGDET

M. D'ANJOU a été désigné comme secrétaire.

-0-0-0-0-0-

Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 février 2018

Le procès-verbal a été adopté sans observation.

Communications

M. le Maire a communiqué au Conseil Municipal 16 décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du CGCT et 28 déclarations d'intention d'aliéner.

1 - Installation d'un nouveau Conseiller Municipal. Désignation dans les commissions.

M. Jean-Michel RAS a été installé dans ses fonctions de Conseiller Municipal en remplacement de Mme Caroline ISTE, démissionnaire.

Il siègera dans les commissions : Finances et Vie associative et représentera la Ville dans les organismes suivants : comité technique, échanges internationaux et au conseil d'administration du lycée Queneau

2 - Electrification parc du Manoir du Fay. Demande de subvention. Contrat de territoire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé, la demande de subvention auprès de la Région pour les travaux évalués à 200 000 € HT.

3 - Aides aux vacances – Critères d'attribution

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les conditions d'attribution des aides aux vacances et validé le principe que les tranches de coefficients familial sont les mêmes que pour le calcul des tarifs de cantine, et ce jusqu'à la fin du mandat.

4 - Fixation des taux de fiscalité directe locale – Année 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a fixé, le taux des trois taxes fiscales locales comme suit :

- Taxe d'habitation : 20,80 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 24,78 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 76,79 %

5 - Actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement correspondants – Budget Ville et Budget Salles Municipales – Année 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé, les tableaux des AP CP présentés.

6 - Participation financière versée à l'école Saint-Michel – Année 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a fixé, la participation financière à l'école St Michel à la somme de 95 142,69 €.

7 - Etat des subventions de fonctionnement et d'investissement allouées par la Ville – Année 2018

Le Conseil Municipal, a validé, à l'unanimité, le versement des subventions aux associations.

M. Charassier, M. Le Perf, Mme Deniau, n'ont pas pris part au vote du fait de leur statut de président d'association.

8 - Reprise d'une provision pour risques et charges – budget Ville

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la reprise de la provision constituée pour 235 000 € afin de financer partiellement la mise en place d'un revêtement synthétique sur le terrain d'honneur du stade Foch.

9 - Budget primitif Ville et budgets primitifs des services annexes – Année 2018

Le Conseil Municipal, a adopté les BP 2018, comme suit :

BUDGET VILLE : qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement et d'investissement à la somme de 23 596 318,06 €.

par 22 voix pour et 8 abstentions (M. Philippe DECULTOT, M. Ludovic NEEL, Mme Patricia ARNAULT, Mme Stéphanie LECERF (pouvoir à Mme Arnault), M. Charles D'ANJOU, Mme Emeline VIVES (pouvoir à M. D'Anjou), M. Laurent BENARD, M. Patrick ROBERT)

BUDGET SALLES MUNICIPALES : qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement et d'investissement à la somme de 23 596 318,06 €.

par 22 voix pour et 8 abstentions (M. Philippe DECULTOT, M. Ludovic NEEL, Mme Patricia ARNAULT, Mme Stéphanie LECERF (pouvoir à Mme Arnault), M. Charles D'ANJOU, Mme Emeline VIVES (pouvoir à M. D'Anjou), M. Laurent BENARD, M. Patrick ROBERT)

BUDGET PUBLICATIONS : qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement et d'investissement à la somme de 57 757,37 €.

par 22 voix pour et 8 abstentions (M. Philippe DECULTOT, M. Ludovic NEEL, Mme Patricia ARNAULT, Mme Stéphanie LECERF (pouvoir à Mme Arnault), M. Charles D'ANJOU, Mme Emeline VIVES (pouvoir à M. D'Anjou), M. Laurent BENARD, M. Patrick ROBERT)

BUDGET TRANSPORT : qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement à la somme de 777 491,57 €.

par 22 voix pour et 8 abstentions (M. Philippe DECULTOT, M. Ludovic NEEL, Mme Patricia ARNAULT, Mme Stéphanie LECERF (pouvoir à Mme Arnault), M. Charles D'ANJOU, Mme Emeline VIVES (pouvoir à M. D'Anjou), M. Laurent BENARD, M. Patrick ROBERT)

BUDGET SPECTACLES : qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement à la somme de 162 634,88 €.

par 22 voix pour et 8 abstentions (M. Philippe DECULTOT, M. Ludovic NEEL, Mme Patricia ARNAULT, Mme Stéphanie LECERF (pouvoir à Mme Arnault), M. Charles D'ANJOU, Mme Emeline VIVES (pouvoir à M. D'Anjou), M. Laurent BENARD, M. Patrick ROBERT)

10 - Accueil de Loisirs, séjours été 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le principe de l'organisation des séjours accessoires et du long séjour et les tarifs s'y rapportant.

11 - Accueil de Loisirs Projet Pédagogique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé le projet pédagogique et a autorisé M. le Maire à le signer.

12 - Travaux de réfection de voirie rue Thiers : demande de subvention au titre de la DETR 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de solliciter une subvention pour les travaux estimés à 267 541,44 € TTC.

13 - Création d'un équipement de lutte contre l'incendie rue des Moutons : demande de subvention au titre de la DETR 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de solliciter une subvention pour les travaux estimés à 41 584,80 € TTC.

14 - Autorisation d'urbanisme – permis de démolir – concernant la maison d'habitation sise 2 Avenue du Maréchal Foch

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé M. le Maire à déposer d'un permis de démolir.

15 - Autorisation d'urbanisme – permis de démolir – concernant les maisons d'habitation sises rue Saint François

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé M. le Maire à déposer un permis de démolir.

16 - Convention pour la pose d'un poste ENEDIS sur le domaine privé de la Ville – 3 rue de l'Enfer : autorisation, donnée au Maire, à signer la convention avec ENEDIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la convention à intervenir telle que présentée.

17 - Tableau des effectifs du Personnel Communal au 1^{er} janvier 2018

Le Conseil Municipal a adopté, celle délibération par 23 voix pour et 7 abstentions (M. Philippe DECULTOT, M. Ludovic NEEL, Mme Patricia ARNAULT, Mme Stéphanie LECERF (pouvoir à Mme Arnault), M. Charles D'ANJOU, Mme Emeline VIVES (pouvoir à M. D'Anjou), M. Laurent BENARD)

18 - Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil Municipal a adopté celle délibération par 23 voix pour et 7 abstentions (M. Philippe DECULTOT, M. Ludovic NEEL, Mme Patricia ARNAULT, Mme Stéphanie LECERF (pouvoir à Mme Arnault), M. Charles D'ANJOU, Mme Emeline VIVES (pouvoir à M. D'Anjou), M. Laurent BENARD)

19 - Fourrière automobile – lancement d'une consultation de délégation de service public – rapport de présentation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le lancement d'une procédure simplifiée de DSP de fourrière automobile telle que présentée.

20 - Mise à disposition de l'Espace Culturel Les Vikings – Soirée de Clôture du Podium Courrier Cauchois 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la mise à disposition des Vikings pour la soirée de clôture du podium Courrier Cauchois le 7 septembre 2018.

21 - Manifestation du 13 juillet 2018 « Lumières au Fay » - Demande de Subvention au Département.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de solliciter une subvention pour la manifestation Lumières au Fay dont le budget prévisionnel est estimé à 40 000 €

22 - Motion CETA

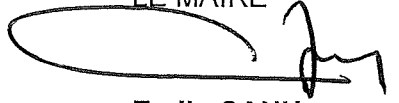
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de demander donc aux parlementaires de ne pas ratifier le traité CETA (traité entre l'Union Européenne et le Canada) lorsque le gouvernement l'inscrira à l'ordre du jour des assemblées.

23 - Motion fermeture classe école Jean Prévost

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de demander à l'Education Nationale de renoncer au projet de fermeture de classe de l'école Jean Prévost, pour les raisons exposées en séance.

Fin de séance 21 h 00

Yvetot le 22 mars 2018

LE MAIRE

Emile CANU